

*Applicable à compter du 1er Juillet 2024*



# **BARÈME FINANCIER DU DISTRICT OISE DE FOOTBALL**

Montants applicables pour la saison 2024/2025 en District pour toutes les compétitions

# DROITS

<b>RECLAMATION :</b>		
	Confirmation de réserve	50 €
	- Plus amende au club fautif	30 €
	Évocation	80 €
<b>APPEL :</b>		
	De décision des diverses commissions	120 €
<b>DEROGATION MODIFICATION CALENDRIER:</b>		
	Demande faite au moins 5 jours avant la rencontre	gratuit
	Demande faite moins 5 jours avant la rencontre	50 €
<b>COTISATION STATUTAIRE ANNUELLE :</b>		
		50 €
ENGAGEMENT CHAMPIONNAT		
<b>SENIORS</b>		
	D1 et D2	65 €
	D3 et D4	52 €
	D5 et Patoux	38 €
	Vétérans Loisirs à 11	38 €
	Vétérans Loisirs à 7	31 €
<b>FEMININES</b>		
	Seniors à 11	36 €
	Seniors à 7	24 €
<b>JEUNES Garçons ou Filles</b>		
	U18	24 €
	U17	24 €
	U16	21 €
	U15	18 €
	U14	16 €
	U11 et U13	11 €
	Critérium U18 et U15 à 7	11 €
	Foot à 4 Découverte et Foot à 5 Évolution	gratuit
<b>FUTSAL</b>		
	Championnat Futsal	42 €
ENGAGEMENTS COUPES		
	Coupes de l'Oise Séniors	57 €
	Coupe Objois	57 €
	Coupe Chivot	57 €
	Challenge Patoux et D5	38 €
	Coupe Vétérans Loisirs	34 €
	Coupe de l'Oise Féminines Séniors à 11	39 €
	Coupe de l'Oise Féminines Séniors à 8	30 €
	Coupe de l'Oise Féminines U18	19 €
	Coupe de l'Oise Féminines U16	19 €
	Coupe de l'Oise Futsal	32 €
	Coupe de l'Oise U18	19 €
	Coupe de l'Oise U16	19 €
	Coupe de l'Oise U15	14 €
	Coupe de l'Oise U14	14 €
	Coupe du Conseil Départemental U18 et U15	14 €

# AMENDES

FORFAIT		
<b><u>Forfait à 11 Championnats : (Séniors, Féminines, Futsal, Loisirs)</u></b>	<b>Montant</b>	<b>Si prévenu hors délais</b> Après 17h45 le vendredi
1er Forfait	30 €	60 €
2ème Forfait	55 €	110 €
3ème Forfait	55 €	110 €
Forfait général	150 €	
Tout forfait dans les 3 dernières journées de championnat	200 €	
Forfait sans avoir débuté le championnat	200 €	
<b><u>Forfait à 11 Championnats de jeunes</u></b>	<b>Montant</b>	<b>Si prévenu hors délais</b> Après 17h45 le vendredi
1er Forfait	15 €	30 €
2ème Forfait	25 €	50 €
3ème Forfait	25 €	50 €
Forfait général	100 €	
Tout forfait dans les 3 dernières journées de championnat	75 €	
Forfait sans avoir débuté le championnat	100 €	
<b>En cas de compétitions jeunes à 2 phases, si réengagement sur la 2ème phase le forfait n'est pas comptabiliser mais compte pou le prix d'un engagement</b>		
<b><u>Forfait en Foot à 8 et à 7</u></b>	<b>Montant</b>	<b>Si prévenu hors délais</b> Après 17h45 le vendredi
1er Forfait	5 €	10 €
2ème Forfait	8 €	16 €
3ème Forfait	8 €	16 €
Forfait général	20 €	
Forfait sans avoir débuté le championnat	31 €	
<b>Les forfaits non avertis entrainant le déplacement des arbitres le montant du forfait correspondant sera doublé et les frais arbitres seront à la charge du club fautif.</b>		
<b><u>Forfait pour toutes les coupes</u></b>	<b>Du 1er tour à demi-finale</b>	<b>Lors d'une Finale</b>
Séniors, Féminines, Futsal, Loisirs	150 €	600 €
Jeunes	75 €	600 €
<b><u>INDEMNISATION</u></b>		
Montant de l'indemnité de déplacement pour une équipe si demande écrite du club lésé, trajet simple à vol d'oiseau. Les imputations débit au club forfait et crédit au club sollicitant, seront effectuées par le service comptable du D.O.F., affectées aux comptes clubs.		
Foot à 11	2,80 € du kilomètre	
Foot à 8 et à 7	2,20 € du kilomètre	
Foot à 5	1,50 € du kilomètre	
Indemnité forfaitaire minimale	40 €	
<b><u>ABSENCES</u></b>		
Journée événementielle, Futsal ou Jeunes, absence du club après inscription au préalable, ou réunion préparatoire		100 €

FEUILLE DE MATCH					
	Relance écrite feuille de match non parvenue club fautif			50 €	
FEUILLE DE MATCH INFORMATISEE					
	Non transmission ou non établissement amende club fautif			175 €	
	Retard dans la transmission après minuit jour de la rencontre par jour de retard			30 €	
	Non-réponse à une demande de complément d'information			80 €	
FOOT A 11					
	Absence d'un délégué titulaire licence dirigeant ou signature			30 €	
FOOT à 8 (Féminines séniors)					
	Non-fourniture de la feuille de match ou utilisation non officielle			50 €	
	Retard dans son envoi par jour de retard			15 €	
	Absence d'un délégué titulaire licence dirigeant ou signature			25 €	
FOOT à 8 (Jeunes)					
	Non-fourniture de la feuille de match ou utilisation non officielle			30 €	
	Retard dans son envoi par jour de retard			15 €	
	Absence d'un délégué ou accompagnateur d'équipe de jeunes, titulaire licence dirigeant ou signature			25 €	
	<b>LICENCE MANQUANTE JOUEUR SUR UNE FEUILLE DE MATCH PAPIER</b>			15 €	
DOSSIER DISCIPLINAIRE					
	Avertissement			20 €	
	Avec publication jusqu'à six matches de suspensions			50 €	
	Avec publication et notification à partir de sept matches de suspensions			75 €	
	Absence rapport demandé			80 €	
	Absence non excusée joueur ou dirigeant convoqué (par personne)			120 €	
	Absence non excusée joueur ou dirigeant convoqué moins de 8 jours à l'avance sans motif reconnu valable (par personne)			75 €	
	Absence excusée joueur ou dirigeant convoqué le jour même de l'audition sans motif reconnu valable (par personne)			90 €	
	Match perdu pour indiscipline			80 €	
	Match perdu pour abandon de terrain anti-sportif ou déloyal			50 €	
STATUT DE L'ARBITRAGE CLUBS EN INFRACTION					
Amende par année d'infraction limité à quatre au maximum		1er Année	2e Année	3e Année	4e Année
	Équipe en Seniors D1	120 €	240 €	360 €	480 €
	Équipe en Seniors D2	50 €	100 €	150 €	200 €
	Équipe en Seniors D3	50 €	100 €	150 €	200 €
	Équipe en Seniors D4	50 €	100 €	150 €	200 €
	Équipe en Seniors D5	50 €	100 €	150 €	200 €
FRAIS DE GESTION ADMINISTRATIVE					
	Par équipe Séniors, Féminine, Futsal, Loisirs par mois :				9 €
	Par équipe Jeune Foot à 11, 8 et à 7 par mois :				5 €
	Par équipe Jeune Foot à 5 par mois :				2 €

## DIVERS

Montant minimum de participation Coupes Séniors avant les 1/8 finales	8 €
Montant minimum de participation Coupes Séniors après les 1/8 finales	15 €
Fraude d'identité	650 €
Falsification feuille de match	900 €
Joueur suspendu ayant participé	120 €
Participation d'un joueur non licencié en Foot à 8, à 7, à 5 et à 4 (Féminines séniors) - par joueur	50 €
Participation d'un joueur non licencié en Foot à 8, à 7, à 5 et à 4 (Jeunes) - par joueur	50 €
Lettre insuffisamment affranchie	7 €
Concurrence d'un match organisé par le District	300 €
Organisation de tournoi sans homologation du District	200 €
Non respect de la numérotation sur les maillots des équipes ayant l'obligation	100 €
Amende absence non excusée du club convié à une manifestation ou événement organisée par le	150 €
Licence autre que vétéran en foot loisir	40 €
Utilisation de fumigène, pétard et/ou autre engin pyrotechnique	
- Le premier	500 €
- Le supplémentaire et à l'unité	150 €
- En cas de récidive amende doublée	
Incivilités majeures ou menaces	750 €
Frais de délégation 0,40 € du km, avec un minimum forfaitaire	45 €
Frais accompagnateurs arbitres 0,40 € du km, avec un minimum forfaitaire	30 €

***Les manquements non expressément visés ci-dessus donnent lieu à l'application d'une amende ou d'une sanction laissée à l'appréciation de la Commission compétente***

***En outre, les frais divers d'audition sont à la charge du club perdant ou du membre fautif.***

***tout club ou membre refusant de payer l'amende ou les frais ou ne s'acquittant pas dans le délai réglementaire est suspendu jusqu'à libération de sa dette.***

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU DOF

	Non éléctive	Éléctive
Amende club de niveau District	150 €	200 €
Amende club de niveau Ligue	200 €	250 €
Si procuration à un autre club, absent le jour même	75 €	100 €

## COMPTE CLUB

**Au-delà de la date butoir du règlement attendu, une majoration de 5% sera appliquée avant l'application de l'article 18.**

**Les frais postaux pour la mise en application de l'article 18 sont à la charge du club fautif.**